



Réunion d'arpentage du dossier de présentation du projet

—
Retranscription du travail en table

dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

9 juin 2026 - Challex

ORGANISÉ PAR

LA commission
nationale du
débat public **CNDP**

Le 09 juin 2026 de 18h30 à 21h, salle Jean-Antoine Lépine – Challex, Ain.

Les consignes indiquées aux participant.es pour cet atelier étaient les suivantes :

Par table, pendant 30 minutes, nous vous avons invités à :

- Découvrir la partie du dossier présentant le projet, mise à votre disposition
- À l'issue de cette lecture, échanger en groupe pour répondre aux 4 questions proposées ci-dessous.
- Parmi toutes les idées, réactions et interrogations qui émergeront, sélectionner une question ou une interpellation à partager avec l'ensemble des participant.es. (N'hésitez pas à solliciter l'animateur.rice de votre table pour poser vos questions, demander des précisions).
 - Ce qui vous avez appris à la lecture du document
 - Ce qui selon vous est à approfondir ou ce qui manque
 - Ce qui n'est pas clair pour un public profane
 - Ce qui vous interpelle

Puis un temps d'échange collectif de 45 minutes a été effectué.

Ce document retranscrit les travaux effectués sur l'ensemble de table, par thématiques du document de présentation du projet. Les échanges dans la salle après cet exercice sont disponibles dans le compte rendu intégral de la réunion.

Retranscription du travail en table

1. Historique et contexte du projet de FCC 1 et 13

2. Opportunité du projet et scénario zéro

- Comment les agriculteurs vont-ils être indemnisés ?
- Comment les habitants vont-ils être indemnisés (baisse de la fiscalité...) ?

3. Alternatives Collisionneurs

- Quid du LHC de son tunnel et de tous les autres accélérateurs actuels ?
- Les différents accélérateurs linéaires présentés comme alternative qui au final ont plus l'air de faire bouche-trou histoire de dire qu'il y a des alternatives alors qu'ils sont très improbables
- Pas de remise en question du projet : aucun autre accélérateur ne permet d'atteindre les objectifs scientifiques ?
- « Le projet se justifie par lui-même, il faut le FC pour continuer à exister, perte progressive de la raison d'être du cern » : des scientifiques si prestigieux ne peuvent-ils pas se renouveler ainsi que leurs outils de travail ?

4. Localisation et structures de surface

5. Structures souterraines et génie civil

- P67 – économie d'énergie : quelles perspectives chiffrées ?
- Classements administratifs – ICSE ? INB ?
- Tunneliers ou explosifs ? Devenir des tunneliers ?
- Infiltrations de calcaire ?
- Quid de la phase de démantèlement ?

6. Consommations prévisionnelles en électricité et en eau

- Consommation d'eau environ 1million de mètres cubes par an
- Gestion des rejets d'eau

- Ce que représente en équivalent la consommation d'eau dans notre vie de tous les jours
- On dit que dans le triptyque l'aspect compensation intervient que si le projet se poursuit mais on aurait aimé avoir des détails sur la compensation

7. Impacts socio-économiques et aménagement du territoire

8. Impacts environnementaux (hors matériaux excavés)

- Tous les Chiffres ne nous disent rien il faudrait nous donner des images plus parlantes avec des ordres de grandeur
- Éviter réduire compenser c'est la réponse à tout
- Nuisances et pollutions sonores
- Construction : limiter l'impact du chantier
- Eau
- Faune flore
- Empreinte carbone
- Le FC ne bénéficie d'aucune étude d'impact
- Le triptyque est limité réduire compenser :
 - les volets évités et réduire qui ont été mis en œuvre
 - la compensation qui intervient si le projet se poursuit en collaboration avec les États hôtes du projet
- Campagne d'investigation faune et flore lancés en 2023
 - Inspection visuelle des parcelles potentiellement concernées qui a débouché sur un inventaire de la faune et flore sur plusieurs hectares et qui a été réalisé sur les sites de surface et les zones connexes identifiées comme zones à valeur écologique
- Le diagnostic environnemental n'est pas publié la raison est que les données brutes techniques sont parfois sensibles et il faut éviter de donner la localisation de certaines espèces de faune et de flore
- Consommation d'eau environ 1million de mètres cubes par an
- Gestion des rejets d'eau
- Pourquoi le FCC ne bénéficie pas encore d'études d'impact ?
- Règlementation relative à la pollution sonore : différent entre la France et la Suisse

- Le tableau du bruit de fond : on ne peut pas se rendre compte des chiffres
- Le diagnostic environnemental n'est pas publié la raison est que les données brutes techniques sont parfois sensibles et il faut éviter de donner la localisation de certaines espèces de faune et de flore
- Le FCC ne bénéficie d'aucune étude d'impact
- Le triptyque est limité réduire compenser :
 - les volets évités et réduire qui ont été mis en œuvre
 - la compensation qui intervient si le projet se poursuit en collaboration avec les États hôtes du projet
- Campagne d'investigation faune et flore lancés en 2023
 - Inspection visuelle des parcelles potentiellement concernées qui a débouché sur un inventaire de la faune et flore sur plusieurs hectares et qui a été réalisé sur les sites de surface et les zones connexes identifiées comme zones à valeur écologique
- S'agissant de la loi ZAN : les citoyens ne connaissent pas cette loi

9. Matériaux excavés et intégration paysagère

- Acheminement par voie ferrée à l'étude
- Ampleur des volumes estimés
- Matériaux excavés potentiellement revalorisés
- Incertitude sur la qualité des terres du sous-sol, en fonction de la qualité des sols adaptation différente
- Donner un point de comparaison pour se rendre compte de ce que représente 6,3 millions de mètres cubes
- Si les puits ne sont pas possibles au point prévu est-il déjà prévu des endroits de repli ?
- Ou vont les matériaux excavés ? dans la région ? notre pays ? autre ?
- Destruction des matériaux excavés ?
- Étude environnementale sur la finalité des terres excavées
- Mode d'évacuation des matériaux plus surcharge sur le trafic
- Lieux adaptés pour la réhabilitation de la molasse

10. Maîtrise des risques

11. Coûts et financement

12. Participation du public

- Pourquoi dans la consultation il n'y a pas une sorte de référendum comme dans le cas de la consultation qu'il y a eu pour le projet de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes ?
 - Si jamais l'État français l'effectue et que le nom est majoritaire est-ce que l'état respecterait ce choix ?